

ART EN IMMERSION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Art en immersion est un programme gratuit d'éducation artistique et culturelle, proposé par la Fondation Culturespaces. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les jeunes enfants éloignés de l'offre culturelle en s'appuyant sur le potentiel de l'art numérique immersif comme vecteur de transmission. Parcours interactif en plusieurs étapes, il est déployé en Régions Sud et Occitanie en lien avec l'exposition numérique immersive présentée aux Carrières des Lumières : « *De Vermeer à Van Gogh, les maîtres hollandais* ».



À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

La Fondation Culturespaces propose gratuitement le programme pédagogique et culturel Art en immersion à différentes structures d'accueil d'enfants :

- Ecoles relevant de l'éducation prioritaire (REP ou REP+) ou situées en zones rurales isolées : niveaux Grande Section au CM2, dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème ;
- Structures médicoéducatives d'accueil d'enfants en situation de handicap (IME, ITEP, EMP...) de 5 à 18 ans ;
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 5 à 12 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux, enfants de 5 à 12 ans.

L'EXPOSITION À L'HONNEUR EN 2023 : DE VERMEER À VAN GOGH, LES MAÎTRES HOLLANDAIS

Situées à proximité du village des Baux-de-Provence, dans les anciennes carrières des Bringasses et des Grands Fonds, les Carrières des Lumières présentent des expositions numériques immersives. L'exposition « De Vermeer à Van Gogh, les maîtres hollandais » présente le génie des peintres du Nord à travers une véritable immersion dans une peinture authentique, au plus près de la nature et de ses sujets. Abraham Bloemaert, Hendrick Avercamp, Johannes Vermeer, Vincent Van Gogh... l'exposition nous projette dans cet univers artistique hollandais si fascinant.



UN PARCOURS INTERACTIF EN 4 ÉTAPES

ÉTAPE 1 : ATELIER PÉDAGOGIQUE

Les enfants se familiarisent aux œuvres du peintre à travers des activités pédagogiques ludiques.

ÉTAPE 2 : VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

aux Carrières des Lumières (en autonomie).

ÉTAPE 3 : ATELIER CRÉATIF

Un temps pour révéler la créativité de l'enfant par la pratique artistique : inspiré par ses découvertes, chaque enfant crée en toute liberté sa propre œuvre.

ÉTAPE 4 : RESTITUTION

Les œuvres des enfants sont regroupées afin de créer une mini-exposition et permettre un temps de partage avec les familles.

Dans les écoles, les enseignants animent toutes les étapes du programme en autonomie à l'aide d'un **kit pédagogique** envoyé par la Fondation Culturespaces.

Dans les autres structures, un médiateur de la Fondation se déplace et anime les ateliers pédagogique et créatif. Les ressources pédagogiques sont [téléchargeables](#) sur le site internet de la Fondation.



QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME ?

S'OUVRIR À L'UNIVERS DES ARTISTES

en argumentant des choix individuels, en observant des détails, en repérant des constantes du langage plastique des artistes, afin de familiariser les enfants avec les œuvres qu'ils découvriront dans l'exposition immersive.

NOUER DES LIENS AVEC L'UNIVERS DES ARTISTES

en formulant ses émotions face aux œuvres et en écoutant celles du groupe, puis en découvrant les peintres hollandais et leurs œuvres.

ÉVEILLER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ENFANTS PAR DES ACTIVITÉS PRATIQUES

en s'appropriant des couleurs, des mouvements et des épaisseurs des matières.

CONTACT

artenimmersion@culturespaces.com

LES INSCRIPTIONS SE FONT
UNIQUEMENT EN LIGNE

INFORMATIONS PRATIQUES

Les ateliers se déroulent dans les structures d'accueil des enfants.

Pour la visite, l'entrée des Carrières des Lumières se situe : **Route de Maillane 13520, aux Baux-de-Provence.**

ACCÈS

BUS : Ligne 59 (Saint-Rémy de Provence - Arles)

CAR : parking accessible pour les cars à 25€/place en face de l'entrée.

ACCESSIBILITÉ

Les Carrières des Lumières sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pique-nique possible dans le village ou sur l'éperon au Château des Baux-de-Provence.



FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, la Fondation Culturespaces met en place, depuis 2009, des programmes éducatifs et culturels à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou d'exclusion sociale.

Programme phare de la Fondation Culturespaces depuis 2018, Art en immersion est développé en partenariat avec trois centres d'art numériques : les Carrières des Lumières (Baux-de-Provence), l'Atelier des Lumières (Paris) et les Bassins des Lumières (Bordeaux).

En 2020, la Fondation Culturespaces a signé une convention cadre triennale de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour répondre à la volonté

gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle.



Grâce au soutien de nos mécènes, le programme est entièrement gratuit pour nos bénéficiaires.

